

Educateur/-trice de garderie



Nature des tâches

Les enfants dont on s'occupe dans une garderie ont entre 4 et 16 ans. Leurs parents travaillent. L'animatrice de la garderie est donc souvent leur référence principale. Elle veille à ce qu'ils soient à l'heure en classe, à ce que leurs devoirs soient faits, mais s'occupe également de leurs loisirs. Elle aide l'enfant à s'intégrer à un groupe tout en nouant des relations personnelles avec chacun. Elle s'occupe également de la nourriture (petit déjeuner, repas de midi, goûter). L'animatrice est continuellement en contact avec les parents et les maîtres d'école, afin que tout problème de comportement soit décelé au plus vite. Elle organise encore le plan de la journée et effectue les tâches administratives concernant la garderie.

Conditions d'admission

Les exigences de la formation varient selon les communes et les villes. Dans les plus grandes villes, une formation d'éducateur social HES est obligatoire. Dans les communes, on demande au minimum une formation dans le domaine de l'éducation enfantine, p.ex. maître / maîtresse d'école enfantine ou d'école, accompagnant/e socio-éducatif/-ve

Formation

Formation et conditions d'admission, voir descriptions de professions correspondantes.

Perspectives

Directrice de garderie, enseignane dans une école de formation. Possibilité de perfectionnement par des cours spécialisés.